

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de certains agrumes préparés ou conservés (mandarines, etc.) originaires de la République populaire de Chine.

Base juridique : avis C/2025/5628 du 21.10.2025 – [JO C du 21.10.2025](#)

Type de mesure : ouverture d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures antidumping applicables aux importations de certains agrumes préparés ou conservés (mandarines, etc.) originaires de la République populaire de Chine.

Date d'ouverture de l'enquête : 21.10.2025.

Période de l'enquête : du 01.10.2024 au 30.09.2025.

Produit concerné : mandarines (y compris les tangerines et satsumas), clémentines, wilkings et autres hybrides similaires d'agrumes préparés ou conservés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.

Nomenclatures concernées : codes NC 2008 30 55 , 2008 30 75 et ex 2008 30 90 (codes TARIC 2008 30 90 61, 2008 30 90 63, 2008 30 90 65, 2008 30 90 67 et 2008 30 90 69).

Pays d'origine : République populaire de Chine.